

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 5 avril 2023

Liste des Délibérations :

- **Délibération n° 2023/9** : adhésion à l'association départementale de protection civile de l'Aude et **délibérations n° 2023/10, 2023/11** : vote des subventions aux associations pour 2023
- **Délibération 2023/12** : Vote des taux d'imposition 2023
- **Délibération n° 2023/13** validant le fauchage et le débroussaillage des voies communales pour l'année 2023
- **Délibération n° 2023/14** : vote du budget M57 2023
- **Délibération n° 2023/15** décidant de réaliser cinq aménagements paysagers dans le village

Informations diverses

Commission de contrôle (liste électorale) : Renouvellement de la commission composée d'un conseiller municipal dans l'ordre du tableau, un délégué de l'administration et un délégué du tribunal. Louis GILIS, premier conseiller dans l'ordre du tableau accepte de participer aux travaux de la commission de contrôle en tant que conseiller municipal titulaire. Hubert de Pomyers, conseiller municipal sera suppléant en cas d'absence de Monsieur Louis GILIS.

Carnets de santé ponts : Monsieur le Maire donne lecture des carnets de santé d'ouvrages d'art (ponts) établis par le CEREMA à la suite de notre participation au programme national ponts. A la suite des visites de techniciens, un carnet de santé a été établi pour chaque pont.

Le pont de la Belle Etoile (gestionnaires Airoux et Montferrand) : ouvrage globalement en bon état

Le pont de Prexage (gestionnaire Airoux) : ouvrage présentant un défaut : dis jointoiment localisé à la base côté rive droite et rive gauche, traces de coulures et humidité. Ce défaut affectant la structure, il est nécessaire d'effectuer un diagnostic précis de la cause des défauts afin de définir et de prioriser des travaux de réparation. Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que l'Agence Technique départementale 11 propose un accompagnement en surveillance. Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il contactera l'agence technique départementale pour une proposition de diagnostic et surveillance.

Seuil entrée salle des fêtes : Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que le seuil d'entrée de la salle des fêtes a été arrangé par les agents techniques. Il rajoute que les travaux sont terminés à l'église (salle de rangement des bancs) et le marquage des places de parking sera réalisé cette semaine.

Matinée citoyenne : Monsieur le Maire indique que les agents techniques ont préparé la salle des fêtes pour la matinée citoyenne fixée le samedi 15 avril 2023. Il précise que le mur de la cuisine où est appuyé le meuble de rangement ne sera pas réalisé (traces d'humidité).

Formation Correspondant incendie et secours : Une formation pour les correspondants est organisée le mercredi 19 avril 2023 de 9h à 12h à la Maison des Collectivités à Carcassonne. Guillaume CLAUZEL correspondant incendie et secours précise qu'il se rendra à cette formation.

CCCLA : Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'une réunion va être programmée avec le service eau et assainissement de la CCCLA. Le contrat de délégation du service eau et assainissement avec BRL exploitation arrive à échéance en 2024. Le Conseil municipal souhaite poursuivre avec le délégataire actuel.

Airoux le 5 avril 2023

Le Maire
Cédric MALRIEU



Selon les nouvelles règles de publicité, Le procès-verbal est consultable en mairie ou sur le site internet de la commune <https://www.airoux.fr>

